



**PRÉFET  
DE LA MANCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires et de la mer**

Service aménagement durable  
des territoires

Unité Droit des sols et fiscalité de  
l'aménagement

Bureau application du droit des sols

Objet : Demande d'avis conforme  
en application de l'article L 422-6 du code de  
l'urbanisme

Le directeur départemental des territoires  
et de la mer

à

Centre Instructeur Ouest Cotentin  
Communauté d'agglomération du Cotentin  
ZA Le Pont  
2, rue Charles Delauney  
50690 Martinvast

Ref.: PC 050 041 26 00013

Saint-Lô, le 13 mars 2026

Vous m'avez transmis pour avis, en application des dispositions de l'article L 422-6 du code de l'urbanisme, une demande de permis de construire pour la construction d'un bâtiment logistique, présentée par ORANO, sur un terrain situé rue de la Basmonterie sur le territoire de la commune de La Hague.

Cette commune est soumise à l'application du règlement national d'urbanisme (RNU).

J'émet un avis favorable conforme à ce projet au titre de l'article L.111-3 du code de l'urbanisme. En effet, le projet est situé dans une partie urbanisée de la commune.

Pour le préfet et par délégation,  
Le directeur départemental des territoires et de la mer,  
Pour le directeur départemental et par subdélégation,  
Le responsable de l'unité Droit des sols et fiscalité de  
l'aménagement

  
Gilles BERRÉE

## Note PC en avis conforme Magasin Central ORANO

PC 01 + plan n°1,2 et3 : RAS

PC 02 :

PC 02-1 :

- Peut-être matérialiser l'accès vers les bassins
- Indiquer la distance des bassins par rapport aux limites parcellaires

PC 03 : 1 seule coupe sur bassin (coupe CC). Une coupe DD (axe nord-sud) aurait été pertinente pour voir le lien entre les 2 bassins.

Absence des cuves Sprinklage et locaux techniques et poste de transformation, absentes de la coupe BB ( ce point a pourtant été évoqué en réunion).

Absence escalier extérieur façade sud sur coupe AA.

PC 04 :

- Page 2 : évocation des panneaux photovoltaïque sur toiture pour une puissance de 630Kwc : préciser si autoconsommation totale ou si une partie de la production est injectée dans le réseau.

- Page 7 : gestion incendie: hypothèse de dernières données pluviométriques – pluie d'occurrence trentennale (source SDAGE LOIRE BRETAGNE) : pourquoi pas SDAGE SEINE-NORMANDIE (<https://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/les-sdage-2022-2027-seine-normandie-et-loire-a310.html>) qui inclut le site du projet dans son périmètre.

PC05 : Absence de plan du local technique et du poste de transformation derrières les cuves Sprinklage

PC06 : RAS

PC 07 : RAS

PC 08 : RAS

Rappel : consultation à effectuer :

- ABF
- SDIS